

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 mars 2009

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL N° 5/07

OBJET : Action internationale. Budget primitif 2009.

RÉSUMÉ : Le montant total des crédits proposés au budget primitif 2009 sur le programme « action internationale » s'élève à 379 000 euros. Ce budget permettra la poursuite des projets engagés en faveur du positionnement de la Seine-et-Marne aux niveaux européen et international ainsi que son soutien aux associations seine-et-marnaises agissant dans ce domaine. Les actions porteront notamment sur :

- l'animation du réseau d'acteurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne, le soutien des projets de solidarité internationale qu'ils mettent en place et enfin, l'aide aux populations victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires ;
- le développement de la citoyenneté européenne chez les Seine-et-Marnais, l'accompagnement des différents services du Département dans leur appréhension des politiques de l'Union européenne, de leurs incidences pour la Seine-et-Marne, et dans le dépôt de demandes de cofinancement ;
- la poursuite des projets dans le cadre de la coopération avec la Roumanie en lien avec les acteurs seine-et-marnais qui travaillent dans ce pays.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme «Action internationale». Les crédits proposés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 379 000 euros contre 409 000 euros au budget primitif 2008.-

I -DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Solidarité internationale	30 000 €
Subvention opérateurs de la solidarité internationale	96 000 €
<i>Sous total Solidarité Internationale</i>	<i>126 000 €</i>
Affaires Européennes	98 000 €
Subvention opérateurs de projet européens	8 000 €

<i>Sous total Affaires Européennes</i>	106 000 €
Coopération Décentralisée	50 500 €
Subvention opérateurs de la coopération décentralisée	56 500 €
<i>Sous total Coopération Décentralisée</i>	107 000 €
Subventions pour aide humanitaire	20 000 €
Frais de structure et communication	20 000 €
<i>Sous total Autres actions internationales</i>	40 000 €
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	379 000 €

I – Solidarité Internationale

La présente proposition concerne un montant de 126 000 €.

30 000 € seront consacrés notamment à la poursuite de l'animation du comité de ressources et de propositions de la solidarité internationale et à l'organisation de la journée départementale de la solidarité internationale. Ce Comité, créé par le Conseil général, permet depuis 2007, de rassembler les acteurs de la solidarité internationale du département autour de problématiques communes rencontrées et d'actions d'animation en Seine-et-Marne, afin de permettre notamment le partage d'expériences, de méthodologie de travail.

96 000 € seront affectés au fonds de soutien aux acteurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne qui permet de financer, grâce à un appel à projets annuel, des projets de développement d'associations seine-et-marnaises agissant en faveur de la solidarité internationale.

II - Affaires Européennes

Ce budget de 106 000 € permettra de poursuivre la mise en place d'une politique européenne départementale qui se définit de la façon suivante :

- appui aux services du Département pour le montage de projets européens dans les domaines de compétences du Département ;
- développement de la citoyenneté européenne chez les seine-et-marnais et particulièrement chez les jeunes avec l'accueil de jeunes volontaires européens au sein des services du Département (Jeunesse, Actions européennes et internationales) ;
- poursuite de la mobilisation des réseaux.

Les démarches du Département pour porter des projets ou accompagner des porteurs de projets seine-et-marnais, bénéficient de l'accompagnement de l'association Ile-de-France-Europe permet de défendre les problématiques locales au niveau européen, de suivre une démarche comparatiste et critique des différentes politiques mises en œuvre par le Département dans les autres pays européens et de disposer d'une veille sur les possibilités de financements qu'offre l'Union européenne et enfin de bénéficier d'une assistance pour le montage de dossiers et leur défense directement auprès des instances européennes.

Le budget permettra de financer l'accueil des jeunes volontaires européens au sein du Conseil général, la cotisation à Ile de France Europe ainsi que des déplacements à Bruxelles et dans les pays de l'Union européenne le cas échéant, pour rencontrer partenaires et bailleurs de fonds.

III - Coopération Décentralisée

Après un bilan, un budget de 107 000 € sera consacré au développement des projets dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée du Département de Seine-et-Marne avec le Judet de Teleorman, au travail de mise en réseau des collectivités seine-et-marnaises intervenant en Roumanie et à

la cotisation à l'association Cités Unies France qui réunit au sein d'un groupe de travail, les collectivités françaises travaillant avec la Roumanie.

IV - Autres actions internationales

Cette enveloppe, pour un montant total de crédits proposés de 40 000 euros, permettra notamment de financer les subventions en faveur des actions humanitaires exceptionnelles à l'étranger, pour un montant de 20 000 euros.

II – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE RECETTES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
Fonds européens	2008	13 860	2 772
Total des CP 2009			2 772

Cette somme est le solde de la subvention versée par l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en action, reçue dans le cadre de l'accueil de deux volontaires européens au Conseil général de septembre 2008 à juillet 2009.

En conclusion, pour les dépenses de fonctionnement, je vous propose d'approuver :

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire,
- de reconduire l'adhésion du Département à l'Association Ile-de-France Europe,
- de reconduire l'adhésion du Département à Cités Unies France.

Les propositions d'inscriptions de crédits de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/07 des rapports soumis à la commission
n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. LAPLACE
Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 mars 2009

OBJET : Action internationale. Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - des Finances,

DECIDE

Sur le programme « Action internationale »

Pour les dépenses de fonctionnement :

- de reconduire l'adhésion du Département à l'Association Ile-de-France Europe en 2009
- de reconduire l'adhésion du Département à Cités Unies France en 2009

- d'approuver le montant des enveloppes de subventions suivantes :

Enveloppes de subvention	CP / AD*	BP 2009
SUBVENTION OPERATEURS DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	CP	56 500
SUBVENTION SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE	CP	96 000
SUBVENTION OPERATEURS DE PROJETS EUROPEENS	CP	8 000
SUBVENTION AIDE HUMANITAIRE	AD	20 000

**à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale*

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ